

**Pouzauges (5 514 habitants)**

Située en limite ouest de l'AEE, la commune de Pouzauges est distante de plus de 18 km de la ZIP. Le tissu bâti s'étend sur le versant sud-ouest des collines vendéennes, autour d'un cœur de bourg ancien marqué par la présence du château : la silhouette des enceintes fortifiées et du donjon en ruines s'accompagne de la présence de hauts arbres majestueux. Quelques îlots anciens autour de l'église et de la mairie présentent un tissu bâti très dense, mais la trame urbaine se distend rapidement pour laisser la place à des extensions récentes sous forme de pavillonnaire.

Le positionnement de l'agglomération au sud-ouest de la ligne de crête empêche toute perception en direction de la ZIP. **La sensibilité est nulle.**

**Montcutant (3 171 habitants)**

Aujourd'hui commune déléguée de Moncutant-sur-Sèvre, Moncutant se situe à environ 13 km au sud de la ZIP. La ville s'est développée sur les hauteurs de l'interfluve entre la Sèvre Nantaise à l'ouest et le ruisseau de la Guérinière au nord, au croisement de plusieurs routes notables (D744, D38, D19). Ces voies ont constitué la trame principale de l'extension urbaine, qui s'étire ainsi dans plusieurs directions.

Bien que la situation du bourg sur les hauteurs permette des visibilitées théoriques vers la ZIP, le tissu bâti et la végétation bocagère suffisent le plus souvent à masquer cette dernière. **La sensibilité est nulle.**

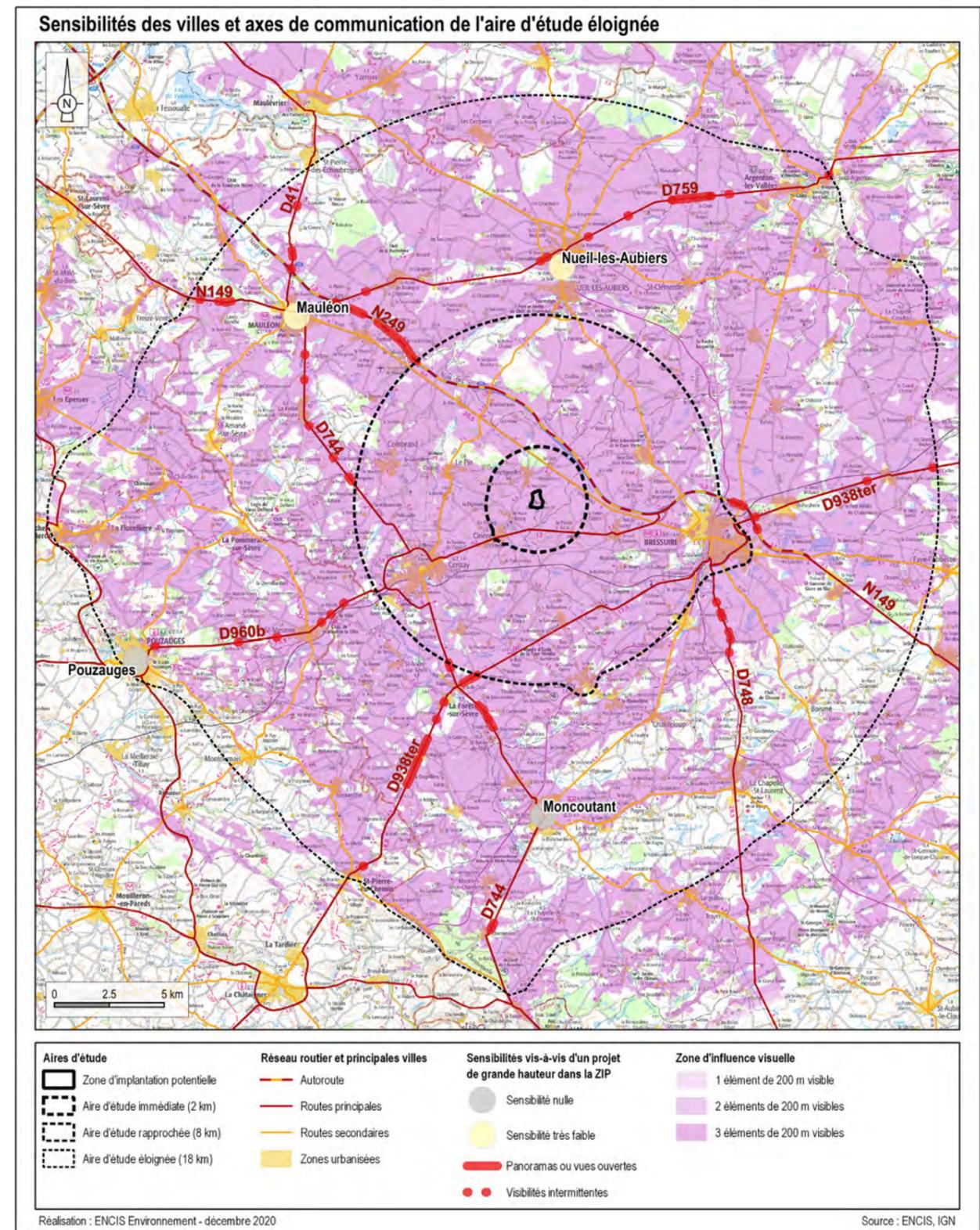


Photographie 21 : Bien que situées sur un versant orienté vers la ZIP, les franges nord de Montcutant ne permettent pas de visibilité de celle-ci.

**3.2.1.2 Les perceptions visuelles depuis les principaux axes de déplacement**

Les principaux axes de circulation dans l'AEE sont déterminés à partir de la carte IGN. La carte ci-contre donne une idée des zones de perception possible depuis ces principaux axes de communication dans l'aire d'étude éloignée. Cette carte a été réalisée à l'aide de la modélisation du bassin visuel potentiel de la ZIP (ZIV), du logiciel Google Earth et de visites de terrain.

Globalement, les structures bocagères présentes sur le territoire ont un rôle important de masque. Les axes routiers sont souvent accompagnés par des alignements d'arbres ou des haies, parfois encaissés ou encadrés par de hauts talus. Les routes offrent relativement peu d'ouvertures visuelles. Lorsque des tronçons plus dégagés permettent des vues lointaines, la ZIP reste le plus souvent en partie masquée par la végétation distante, ne révélant que ses portions les plus hautes.



Carte 13 : Perceptions visuelles depuis les villes et routes principales de l'aire d'étude éloignée.

### La N249, du nord-ouest de l'AEE à Bressuire

Cette route départementale relie Bressuire à Cholet, à une dizaine de kilomètres au nord-ouest de l'AEE, et constitue un axe de communication majeur. Depuis le nord-ouest en direction de Bressuire, le trajet est tout d'abord cadré par la présence de talus souvent végétalisés, qui referment les perceptions. Après avoir croisé la D759, à l'est de Mauléon, les visibilitées s'ouvrent vers le sud-est, en direction de la ZIP, qui apparaît souvent dans l'axe de la route. Néanmoins, la distance et la végétation réduisent nettement sa prégnance visuelle. **La sensibilité est très faible.**



Photographie 22 : Perception en direction de la ZIP depuis la N249 à l'est de Mauléon.

### La N149/D149, du nord-ouest à l'est de l'AEE

Plus ou moins parallèle à la précédente, cette voie relie Mortagne-sur-Sèvre, à 11 km environ au nord-ouest de l'AEE, à Parthenay, à 15 km au sud-est. Entre Mauléon et Bressuire, son importance est secondaire : elle a été remplacée par la N249. En limite ouest de l'AEE, des vues très partielles, lointaines et intermittentes sont possibles, à peine plus marquées en lisière du bois de la Blandinière ; les reliefs de la vallée de l'Ouin empêchent ensuite toute perception. Depuis le sud-est, la végétation empêche toute perception de la ZIP ; ce n'est qu'aux abords de Bressuire que de courts tronçons du contournement routier offrent des visibilitées dans sa direction. **La sensibilité est très faible.**



Photographie 23 : Depuis la N149, à l'est de St-Sauveur de Givre en Mai, la ZIP est masquée par la végétation.

### La D759, de Mauléon à Argenton-les-Vallées

Cette route permet de relier Mauléon à Argenton-les-Vallées, puis Thouars, à une quinzaine de kilomètres à l'est de l'AEE. Les visibilitées de la ZIP sont rares sur cette route : si les vues s'ouvrent vers le sud dans certains secteurs, la végétation distante suffit en général à la masquer totalement. Depuis quelques tronçons, des vues partielles lointaines sont néanmoins possibles, par intermittence (notamment aux abords de Nueil-les-Aubiers) : ces perceptions restent assez fugaces, et se résument aux parties les plus hautes de la ZIP. Entre Argenton-les-Vallées et Nueil-les-Aubiers, un tronçon de moins de 3 km offre des vues lointaines et continues vers le sud, au-delà de la vallée de l'Argent, mais la ZIP reste lointaine et peu marquante à l'horizon. **La sensibilité est très faible.**



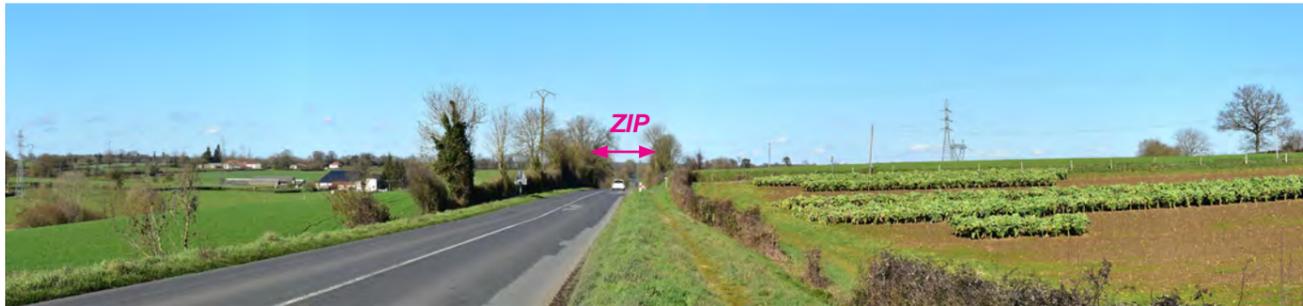
Photographie 24 : Depuis la D759, à l'ouest d'Argenton-les-Vallées, la ZIP est visible mais peu marquante.

### La D960b, de Pouzauges à Cerizay

Cette voie franchit successivement plusieurs vallons entre la limite ouest de l'AEE et l'AER, et s'accompagne également d'un réseau bocager souvent assez dense. Ce n'est que durant le franchissement de quelques crêtes et interfluvés que des visibilitées partielles et ponctuelles se révèlent en direction de la ZIP, au gré d'ouvertures dans la trame végétale. La distance et les boisements distants réduisent fortement ces perceptions (cf. Photographie 38, page 58). **La sensibilité est très faible.**

### La D938ter, du sud-ouest à l'est de l'AEE

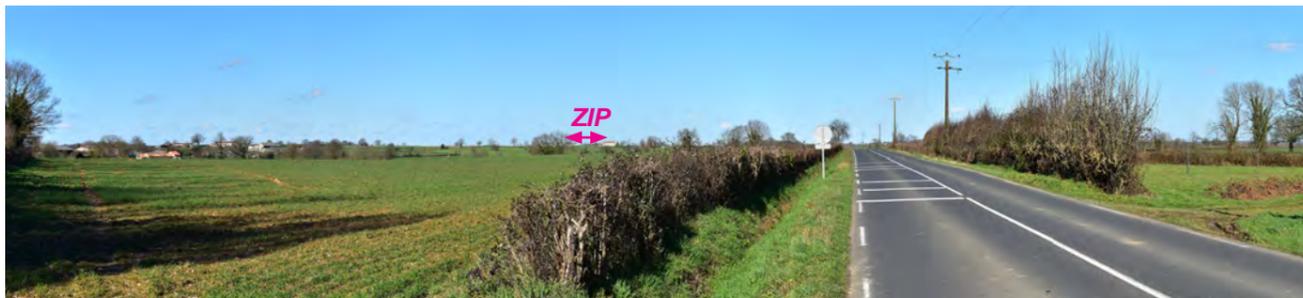
Depuis St-Pierre-du-Chemin, en limite sud-ouest de l'AEE, les premiers kilomètres n'offrent aucune visibilité sur la ZIP, masquée par la végétation dense (aux abords de la route ou en arrière-plan). Mais celle-ci se révèle partiellement sur un long tronçon au sud de La Forêt-sur-Sèvre, du fait de l'orientation de la voie, axée vers la ZIP. Seules les parties les plus hautes en sont néanmoins perceptibles, du fait de la végétation distante. Juste avant l'AER des ouvertures visuelles plus franches se révèlent, au franchissement du coteau de la Sèvre Nantaise. En arrivant de l'est de l'AEE, quelques perceptions partielles sont possibles de façon ponctuelle : aux abords de Noirterre, et à l'approche du contournement de Bressuire. Ces visibilités de la ZIP restent très peu marquantes au vu de la distance et des filtres végétaux. Sur le reste du parcours, les haies aux abords de la voie referment le plus souvent les vues. **La sensibilité est très faible.**



Photographie 25 : Depuis la D938ter à St-Marsault, la ZIP s'inscrit dans l'axe de la voie.

### La D744 et la D41, du sud au nord-ouest de l'AEE

Depuis la limite sud de l'AEE et jusqu'à l'AER, cette route dessert les bourgs de Moncutant et La Forêt-sur-Sèvre. La végétation est bien présente aux abords de la route, et les perceptions de la ZIP restent très ponctuelles et partielles, seules ses parties les plus hautes émergeant alors à l'horizon. De St-Pierres-Échaubrognes, en limite nord-ouest de l'AEE, jusqu'à Mauléon, quelques perceptions de la ZIP sont possibles depuis la D41, mais elles restent très ponctuelles et peu marquantes, du fait de la distance et de la végétation. De même, la D744 entre Mauléon et l'AER offre très peu de perceptions vers la ZIP, notamment du fait de la présence de végétation aux abords directs de la route : les visibilités restent là aussi ponctuelles et partielles. **La sensibilité est très faible.**



Photographie 26 : Depuis Chantemerle au sud de l'AEE, la D744 permet d'apercevoir la ZIP, peu marquante dans le lointain.

### La D748, du sud-est de l'AEE à Bressuire

Depuis cette route reliant La Chapelle-St-Laurent à Bressuire, très peu de perceptions en direction de la ZIP sont possibles. Seul un tronçon de quelques kilomètres, à l'approche de l'AER, est concerné par des visibilités ponctuelles de la ZIP, qui restent très partielles du fait de la végétation (seules les parties les plus hautes sont en général visibles). **La sensibilité est très faible.**



Photographie 27 : Depuis la D748 à proximité de l'AER, la végétation filtre assez largement la ZIP.

### 3.2.2 L'inventaire patrimonial et emblématique

Le patrimoine est, au sens du code du Patrimoine, « l'ensemble des biens immobiliers ou mobiliers, relevant de la propriété publique ou privée, qui présentent un intérêt historique, artistique, archéologique, esthétique, scientifique ou technique ».

Les inventaires de monuments historiques, sites inscrits et classés et sites patrimoniaux remarquables soulignent les éléments forts du patrimoine naturel et architectural du secteur. Cette partie recense les périmètres de protection relatifs à la richesse patrimoniale dans le périmètre d'étude.

Les tableaux et analyses suivantes répertorient les éléments patrimoniaux et touristiques de l'AEE, leurs enjeux (qualité, degré de reconnaissance, rareté, fréquentation, etc.) et leurs sensibilités visuelles vis-à-vis de la zone projet (risque de dégrader l'élément en raison de visibilité / covisibilité potentielle et en fonction de la distance, etc.). La méthodologie définissant l'enjeu et la sensibilité est disponible au chapitre 2.3.1.8, page 20.

#### 3.2.2.1 Les monuments historiques

Un monument historique est un immeuble ou un objet qui, comme l'indique le code du patrimoine, présente un intérêt public du point de vue de l'histoire ou de l'art et à ce titre bénéficie d'une protection juridique (loi du 31 décembre 1913).

Les dossiers de demande de protection d'immeubles sont instruits à la demande des propriétaires par les directions régionales des affaires culturelles (DRAC), puis soumis pour avis à différentes commissions.

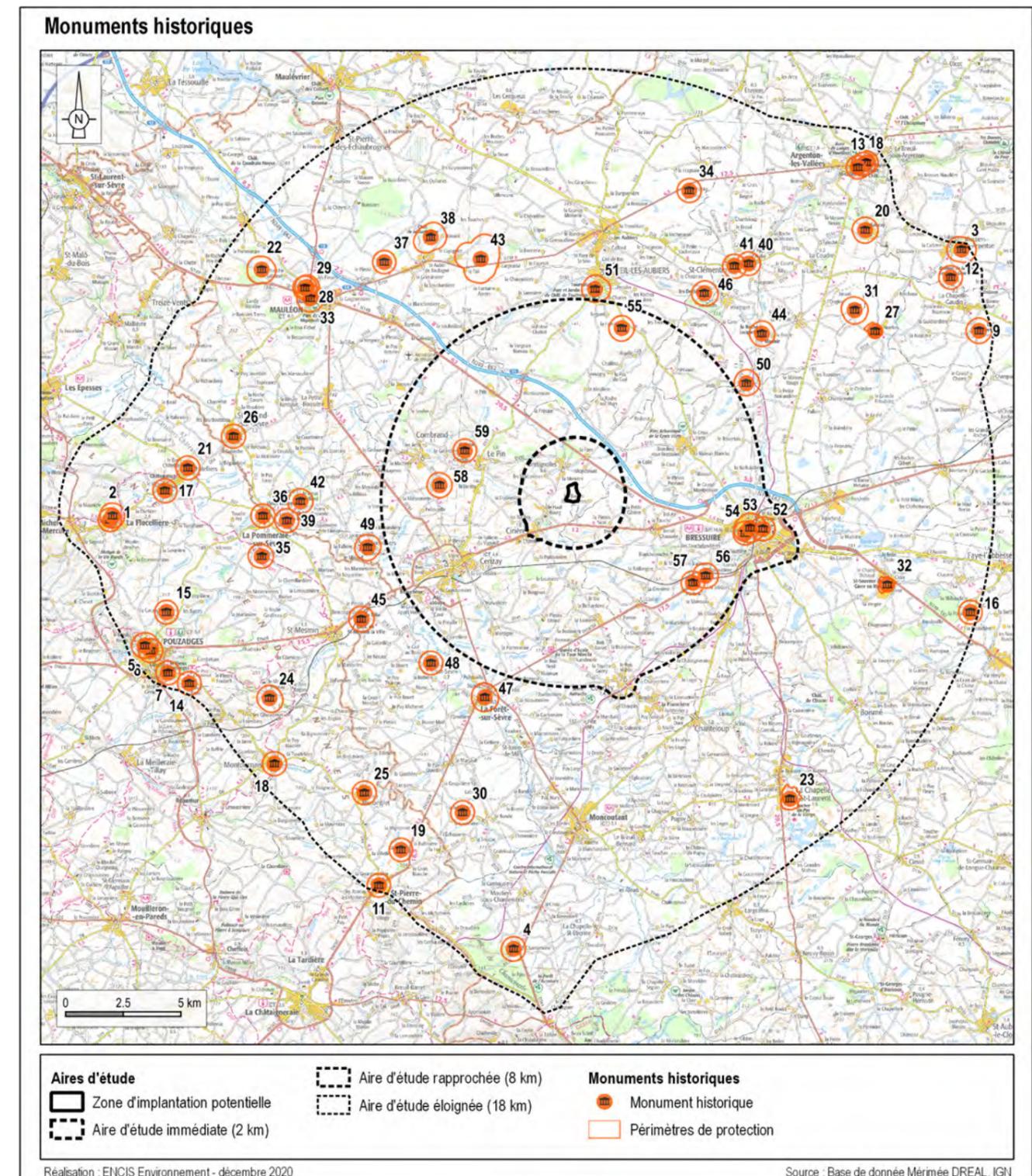
En effet, il existe deux types de protection :

- Le classement qui s'applique aux édifices présentant un intérêt majeur ; le ministre chargé de la Culture et de la Communication prend les arrêtés de classement sur proposition de la Commission nationale des monuments historiques (CNMH).
- L'inscription au titre des monuments historiques protège les édifices d'intérêt régional ; elle est prise par arrêté du préfet de région après avis de la commission régionale du patrimoine et des sites (CRPS), composée de spécialistes, d'élus, de responsables d'associations et de représentants de l'Etat et des collectivités territoriales.

Les monuments historiques sont référencés par la base de données Mérimée du Ministère de la Culture

**La carte ci-contre localise les 59 monuments historiques répertoriés dans l'aire d'étude globale. 51 d'entre eux sont situés dans l'AEE et huit dans l'aire d'étude rapprochée (AER).**

L'aire d'étude éloignée comprend donc 51 monuments historiques : 14 classés et 37 inscrits (cf. tableaux pages suivantes).



Carte 14 : Monuments historiques de l'aire d'étude éloignée.

### Type de monuments

Les monuments inventoriés sont en majorité des châteaux (22 châteaux et six manoirs, logis ou domaines dans l'AEE) et des édifices religieux (14 églises et quatre chapelles). Les châteaux et manoirs disposent souvent d'un domaine agrémenté de bosquets ou de plantations, qui peuvent atténuer les visibilités aux abords du monument ; les édifices religieux se situent pour la plupart dans des bourgs ou des villes de taille variable, où le tissu bâti tend également à refermer les paysages. On recense également un pont et quatre sites mégalithiques.

### Vue générale des enjeux patrimoniaux de l'AEE

Les monuments historiques les plus emblématiques et les plus reconnus de l'aire d'étude éloignée sont les châteaux de Pouzauges et de St-Mesmin, le domaine de Tournelay, l'église Notre-Dame de Pitié (à La Chapelle-St-Laurent) et les roches gravées à Mauléon.

**Parmi les 51 monuments historiques de cette aire d'étude, cinq présentent des enjeux forts, 19 des enjeux modérés et 27 des enjeux faibles.**

### Vue générale des sensibilités patrimoniales de l'AEE

La plupart des monuments de l'AEE est localisée soit dans des bourgs où le bâti joue un rôle de masque très important, soit dans des secteurs bocagers où la végétation contraint largement les visibilités. Les quelques situations de perception d'un projet de grande hauteur dans la ZIP depuis les monuments historiques ou leurs périmètres de protection sont le plus souvent ponctuelles, partielles, excentrées par rapport aux édifices protégés, ou correspondent à des covisibilités très exceptionnelles depuis des points de vue peu fréquentés. D'une manière générale, les sensibilités sont donc très peu importantes.

**Parmi les 51 monuments historiques de l'AEE, aucun monument ne présente de sensibilité forte ou modérée vis-à-vis de la zone projet. Cinq présentent des sensibilités faibles, liées à des perceptions potentielles depuis les édifices ou leurs abords directs, atténuées par la distance et la végétation ; 15 présentent des sensibilités très faibles, avec des visibilités ponctuelles depuis leurs périmètres de protection, mais qui restent lointaines, partielles, et / ou très peu prégnantes dans le paysage.**

### Description des éléments patrimoniaux présentant des enjeux forts ou des sensibilités faibles à minima

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrirons plus précisément les éléments présentant des enjeux forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima.

### Château de Pouzauges (MH localisé au n°5 sur la carte page précédente)

Les ruines de cet édifice, remontant sans doute au XI<sup>ème</sup> siècle, sont dominées par la silhouette massive du donjon, culminant à plus de 25 m. Aujourd'hui assez largement ruinée, l'enceinte comprenait au total 12 tours reliées entre elles, ainsi qu'un châtelet défendant l'entrée ; une petite église était également présente. Son positionnement sur une butte lui assure une présence visuelle certaine dans le paysage du bourg de Pouzauges, mais il est dominé par les collines situées au nord et à l'est. Une campagne de restauration devrait renforcer l'attractivité touristique de cet édifice reconnu. **L'enjeu de ce monument est fort.**

Si des vues larges et lointaines s'ouvrent sur les paysages vendéens au sud-ouest, les reliefs plus élevés au nord et à l'est du château empêchent toute visibilité en direction de la ZIP. **La sensibilité est nulle.**



Photographie 28 : Le château de Pouzauges (MH5).

### Donjon de Châteauumur, à Sèvremont (MH 17)

Ce donjon datant du XII<sup>ème</sup> siècle se dresse au sommet d'une petite butte (181 m) dominant le ruisseau de la Tréquinière. L'édifice quadrangulaire est entouré de plusieurs maisons, soulignant l'emprise probable d'une enceinte ajoutée durant la guerre de Cent Ans. Les abords directs de l'édifice ont bénéficié d'une valorisation par le réaménagement soigné des espaces publics au sein de cette enceinte. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Du fait de son implantation sur une butte, l'édifice permet des visibilités en direction de la ZIP, par-delà la vallée de la Sèvre Nantaise à l'est. Au vu de la distance importante les séparant (17,4 km), la prégnance visuelle de la ZIP à l'horizon reste très réduite. **La sensibilité est faible.**

### Eglise Notre-Dame des Châtelliers, à Sèvremont (MH 21)

Juchée sur une butte culminant à 202 m d'altitude, cette église datant du XII<sup>ème</sup> siècle a connu plusieurs transformations au fil des siècles, et présente donc un mélange de plusieurs styles. Les versants de la colline sont largement boisés, et quelques maisons d'habitation se sont implantées sur les hauteurs, principalement à l'ouest de l'église. **L'enjeu de ce monument est modéré.**

Du fait de cette implantation sur une butte, les abords de l'édifice permettent des visibilitées en direction de la ZIP, par-delà la vallée de la Sèvre Nantaise à l'est. Au vu de la distance importante les séparant (16,4 km), la prégnance visuelle de la ZIP à l'horizon reste très réduite. Une covisibilité, également peu marquante, est possible depuis le donjon de Châteaumur, à l'ouest. **La sensibilité est faible.**



Photographie 29 : Donjon de Châteaumur (MH17).



Photographie 30 : Notre Dame des Châtelliers (MH21).

#### Eglise Notre-Dame de Pitié, à La Chapelle-St-Laurent (MH 23)

Cette basilique constitue un ensemble architectural monumental, typique de l'architecture néo-gothique ; l'absence de la flèche initialement prévue est également notable. L'église s'accompagne en outre d'un calvaire monumental, doté d'une chapelle et de sept fontaines. Des pèlerinages importants contribuent également à la renommée de ce monument. **L'enjeu est fort.**



Photographie 31 : Eglise Notre-Dame de Pitié (MH23), et son calvaire en avant-plan.

Au vu de la distance les séparant (15,8 km), le tissu bâti et la végétation suffisent à empêcher presque toute vue en direction de la ZIP depuis le monument et ses abords ; quelques perceptions très partielles, largement filtrées par la végétation, sont possibles depuis une impasse voisine de l'église, ou depuis le chemin de la Cave, au nord de l'édifice. **La sensibilité est très faible.**

#### Château, à Mauléon (MH 33)

Bâti au sommet d'une colline dominant la ville, le château de Mauléon est issu d'une motte féodale, renforcée au XII<sup>ème</sup> siècle par des constructions de pierre. Il subsiste aujourd'hui de cet édifice principalement deux tours massives marquant l'entrée de l'enceinte centrale, et deux terrasses successives correspondant aux anciennes fortifications. **L'enjeu est modéré.**

Le château est implanté sur une butte (175 m), et le vallon du Jouin offre une perspective ouverte vers le sud-est : depuis l'enceinte fortifiée, aménagée en terrasse jardinée, des visibilitées partielles de la ZIP sont possibles par-dessus le tissu bâti, atténuées par la distance (13,8 km) et la végétation. **La sensibilité est faible.**



Photographie 32 : Entrée de l'enceinte du château de Mauléon (MH33), et palais de justice construit au centre de l'enceinte au XVIII<sup>ème</sup> siècle.

#### Roches gravées, à Mauléon (MH 43)

Le site des rochers des Vaux abrite 32 blocs de rochers gravés de dessins variés (personnages, animaux, symboles), répartis sur un périmètre d'une trentaine d'hectares. La datation de ces rochers et des gravures qui les ornent reste à ce jour inconnue, et un tel site est unique en Europe. **L'enjeu est fort.**

Des visibilitées partielles sont possibles par endroits, depuis le nord du périmètre de protection, mais sans covisibilité avec les pierres, qui restent discrètes et souvent dissimulées par les boisements, et fortement atténuées par la distance. **La sensibilité est très faible.**